

Bilan de Santé

En école maternelle



Réalisé par une
infirmière-puéricultrice



→ De quoi s'agit-il ?

Votre enfant aborde une nouvelle étape importante de son développement physique et psychologique. Il devient autonome et débute sa scolarité. Pour faire le point sur le développement global et la santé de votre enfant, un bilan de santé de prévention vous est proposé gratuitement.

→ En pratique

Ce bilan sera effectué par une infirmière-puéricultrice du service de protection maternelle et infantile (PMI) en moyenne section de maternelle.

Il comporte :

- Un bilan de son adaptation à l'école en lien avec son enseignant
- Une mesure de sa croissance (poids, taille)
- Un dépistage visuel
- Un dépistage auditif
- Une évaluation du langage
- Une évaluation du développement psychomoteur (dessin, jeux adaptés)
- Un examen bucco-dentaire
- Une vérification des vaccins

→ Le jour du bilan

Apporter le carnet de santé de l'enfant.

→ Après le bilan

Une orientation de votre enfant vers des professionnels de santé ou des structures spécialisées peut vous être conseillée.